

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Termignon

En application des dispositions de l'arrêté de M. le Maire de Val-Cenis (Savoie) en date du A PRECISER, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Termignon sera soumis à enquête publique du du 8 octobre 2021 9h au 10 novembre 2021 12h, soit 34 jours.

La personne responsable du projet est Monsieur le Maire de la commune de Val-Cenis, auquel toute information pourra être demandée.

La modification a pour objectif d'autoriser, sur le secteur de Bellecombe, la requalification et l'extension du parking existant et de petites constructions destinées à l'accueil du public (sanitaires, abri, espace scénographique), dans le cadre de la valorisation du site.

M. Gérard HOVELAQUE, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Il recevra personnellement en mairie de Termignon les :

- Vendredi 8 octobre 2021 de 9h à 12h
- Samedi 6 novembre 2021 de 9h à 12h
- Mercredi 10 novembre 2021 de 9h à 12h

Dans le cadre l'épidémie de Covid-19, l'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devra être observé lors des permanences du commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces constituant le projet de modification du PLU, les avis recueillis, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à disposition du public :

- Sur support papier en mairie siège de Val-Cenis (Termignon), aux jours et heures habituels d'ouverture, soit : lundi, de 9h à 12h, mardi, de 9h à 12h, mercredi, de 9h à 12h, jeudi, de 9h à 12h et vendredi, de 9h à 12h et de 16h à 18h30, à l'exception des jours fériés,

- Sur un poste informatique en mairie siège de Val-Cenis (Termignon), selon horaires ci-dessus, sur le site internet de la mairie, soit <https://www.commune-valcenis.fr>, rubrique « Vie municipale », sous-rubrique « Urbanisme ».

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations :

- Sur le registre d'enquête prévu à cet effet en mairie siège de Termignon
- Par courrier, avant la clôture de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de Val-Cenis, Hôtel de Ville, rue de La Parrachée - Termignon, 73500 VAL-CENIS

- Par mail, à l'adresse enqueteplutermignon@mairie-valcenis.fr

Dans le cadre l'épidémie de Covid-19, l'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devra être observé lors de la consultation du dossier ou du dépôt des observations sur le registre.

Toutes les observations et propositions du public transmises par tout moyen cité ci-dessus seront consultables dans le registre mis à disposition en mairie siège de Val-Cenis (Termignon) et sur le site internet dans les meilleurs délais.

L'évaluation environnementale réalisée dans le cadre de la modification du PLU et l'avis de l'autorité environnementale mentionné aux articles L 122-1 et L 122-7 du code de l'environnement sont portés dans le dossier soumis à l'enquête publique et consultables en mairie siège de Val-Cenis (Termignon) et sur le site internet de la commune <https://www.commune-valcenis.fr>, rubrique « Vie municipale », sous-rubrique « Urbanisme ».

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie siège de Val-Cenis (Termignon) et en préfecture de la Savoie ainsi que sur le site internet de la commune de Val-Cenis.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal de Val-Cenis délibérera, au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, pour approuver le projet de modification du PLU de Termignon éventuellement ajusté pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Toute information peut être demandée auprès de Monsieur le Maire de Val-Cenis et toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de celle-ci.

CERTIFICAT DE PUBLICATION
Parution de cette annonce
Semaine4..... du ...Jeudi...14 octobre 2021...
LA MAURIENNE
Service Annonces légales
virginie.decocq@lamaurienne.fr
Fax : 04 79 83 05 60
168 av. Henri Falcoz
73303 SAINT JEAN DE MAURIENNE